



Fondation Rurale  
de Wallonie

Wallonie picarde  
Wallonie picarde

## Bernissart – Opération de Développement rural

Compte rendu de la réunion de CLDR du jeudi 01 février 2024 – 18h30

Perche couverte d'Harchies

### **Présents :**

CLDR :

M<sup>s</sup> Ciavarella Pasquale, Debode Olivier, Delguste Bernard, Desmedt Samuel, Dorsimont Michel, Farinari Luigi, Feraille Armand, Hadef Nescedine, Hoslet Guillaume, Host André, Meunier Quentin.

M<sup>mes</sup> Sias Célena, Wattiez Maud.

Invitée :

M<sup>me</sup> Glory Hoslet – Agente communale en charge du PCS et du Budget participatif.

Fondation rurale de Wallonie – Equipe Wallonie picarde :

M<sup>me</sup> Nathalie Squerens et M Eric Evrard – Agents de Développement.

### **Excusés :**

CLDR :

M<sup>mes</sup> Fally Clotilde, Kelidis Marina, Papart Chantal

M<sup>s</sup> Fauville Guy, Van Cranenbroeck Antoine

Commune :

M<sup>me</sup> Lucile Savignat – Relai communal.

Invité :

M Reinold Leplat – Directeur du Parc naturel des plaines de l'Escaut.

### **Absents :**

M<sup>mes</sup> Carreno Fernandez Vanessa, Debiève Marie, Jouve Florence, Morelli Linda, Paermentier Pauline.

M<sup>s</sup>. Delpomdor Didier, Dewulf Mathieu, Potenza David



**Fondation Rurale de Wallonie**  
Centre d'Entreprise IDETA  
Rue Henri Lemaire, 1  
B - 7911 FRASNES-LEZ-ANVAING

Tél: (0)69 87 10 90  
wallonie.picarde@frw.be - www.frw.be

## 1. Accueil par la Présidente

Maud Wattiez remercie les membres pour leur présence et présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Elle présente Glory Hoslet, agente communale en charge du Plan de Cohésion sociale et du budget participatif communal.

## 2. Approbation du compte rendu du 24 octobre 2023

Le document est approuvé sans remarque.

## 3. Budget participatif : Prolongation du délai pour la remise des projets

Maud Wattiez rappelle les projets réalisés dans le cadre du premier appel à projets.

Le Collège communal a accepté de relancer une seconde édition dont la date de clôture de dépôt des dossiers est prolongée au 23 février 2024.

La CLDR est informée des principes généraux (voir règlement en ligne sur le site communal) et du mode opératoire de l'instruction des dossiers.

La présidente signale que les porteurs peuvent s'adresser à Glory pour toute info utile avant l'introduction d'une demande.

La FRW rappelle le rôle de la CLDR de relai vers la population et invite les membres à s'investir dans la diffusion de l'info sur le budget participatif.

### Questions - réponses

La question de l'entretien est posée ; la présidente rappelle que le groupe porteur s'engage pour 5 ans à garantir le bon état de ce qui a été réalisé.

Comment savoir si l'espace visé par un projet est communal ? La présidente explique que Glory peut relayer vers sa collègue.

## 4. Point sur les projets en cours

### Rénovation et valorisation de l'espace Kamara à Bernissart en maison de village et logements.

La principale nouveauté depuis la dernière CLDR est la réunion de coordination avec l'Administration du Développement Rural portant sur l'avant-projet. Celui a été approuvé. La commune attend les documents d'approbation officiels pour demander à l'auteur de passer au stade projet.

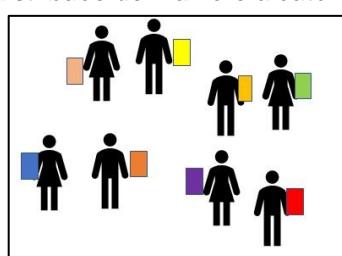
### Identification de fiches « action » - exercice

La FRW explique, qu'à la demande de la présidente de redynamiser la CLDR, une méthode d'animation a été mise au point ; son principe est d'identifier les fiches projets du PCDR pouvant faire l'objet de groupes de travail. L'objectif de cette démarche est soit d'affiner la fiche (ex localisation exhaustive d'espaces/mobilier intergénérationnels) soit de la mettre en vie (ex : opération de parrainage de sentiers).

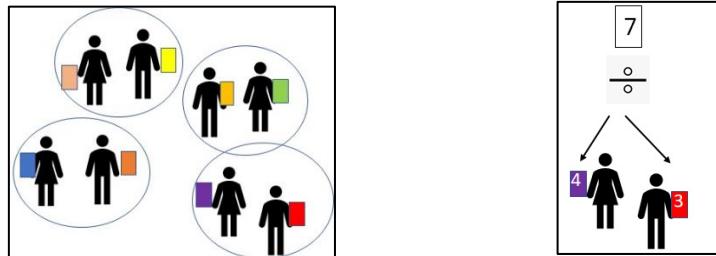
*La méthode est la suivante :*

*Le travail de la CLDR portera donc sur les projets réalisés en tout ou en partie et les projets en attente. Ils font l'objet d'une affichette reprenant le titre et la description du projet.*

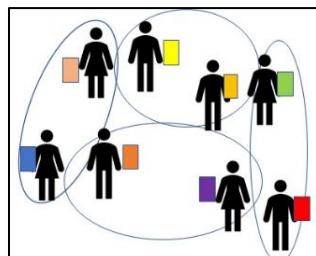
*Chaque membre reçoit une fiche distribuée de manière aléatoire par les animateurs.*



Les membres de la CLDR sont invités à se déplacer dans la salle et à s'arrêter au son d'une cloche. Les personnes en face à face sont invitées à former un tandem. Par tandem, il est demandé d'attribuer une cote pour chaque projet en divisant le chiffre 7, puis d'échanger sa fiche.



Le groupe reprend son cheminement aléatoire. De nouveaux tandems sont créés et l'exercice est réitéré à 4 reprises.



L'objectif est d'effectuer la somme des points récoltés et d'établir un classement correspondant aux priorités souhaitées pour chaque projet.

Seule une partie des fiches est examinée ; le solde le sera lors de la prochaine CLDR consacrée au rapport annuel de l'Opération de Développement Rural. La comptabilisation sera faite ce jour et cela permettra de hiérarchiser les fiches du PCDR (des plus au moins plébiscitées) éligibles aux subventions du Développement Rural et celles pouvant être activées par la CLDR.

## 4 Divers

Aucun point n'est relevé.

## 6 Prochaine réunion

Celle-ci se tiendra le mercredi 21 février à 18h30 à l'Office de Tourisme de Bernissart.

Le Secrétaire,

La Présidente,

Fondation Rurale de Wallonie

Maud Wattiez,  
Ech�ine du Développement rural.

